

TVT Services en quelques mots...

Plus de 50 ans aux côtés des habitants de Bussigny, Chavannes, Crissier, Écublens et Renens.

L'année 2017 marquait les 50 ans d'une société pionnière dans le domaine du réseau multimédia et témoin privilégiée de l'évolution et de la transformation d'une partie de l'Ouest lausannois. TVT Services, active sur les communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Écublens et Renens a su s'imposer.

« Imaginer aujourd'hui les solutions du futur» Autant de prestations qui, au fil des ans, ont participé à façonner la société et les modes de vie. En cinq décennies, TVT est passé d'unique «antenne collective» urbaine à la rue de l'Industrie à Renens, en 1967, au statut de premier fournisseur multimédia régional, raccordant tous les ménages aujourd'hui. Que de chemin parcouru!

Cette longévité reflète également l'esprit avantgardiste de l'entreprise qui a su constamment se réinventer. Il a même été quelques fois question de devancer l'évolution d'un marché toujours plus large et compétitif:

- la mise en service de la voie de retour sur le téléréseau lors de l'exposition Suburba 73 - une première européenne -;
- la gestion du réseau électrique au travers du téléréseau en 1985 une première helvétique ;
- ou encore les premières diffusions régionales des séances des Conseils communaux.

À ces nombreuses innovations s'ajoute l'adaptation constante de son offre (4 chaînes en 1967 pour 110 clients raccordés) à une évolution du marché en pleine mutation: Internet, fibre optique, téléphonie et télévision numériques. Sa durée de vie exemplaire, TVT la doit à son esprit créatif et à sa volonté permanente de proposer un service complet, performant et, surtout, accessible à tous.

En 50 ans, c'est essentiellement par sa capacité d'innovation et son ancrage régional qu'elle a su s'imposer à la fois dans une sphère de distribution restreinte, mais aussi face à de sérieux concurrents nationaux ou internationaux. TVT s'est réellement positionné en qualité de câblo-opérateur du district des hautes écoles que sont l'UNIL et l'EPFL. Mais dans un monde où l'on ne peut plus se passer de ces précieux signaux de transmission et où l'innovation en la matière est permanente et infinie, l'histoire reste, paradoxalement, encore à écrire.

La fibre optique, vue d'ensemble et vision de TVT

Bien qu'elles permettent aujourd'hui des échanges à haut débit sur une paire téléphonique cuivre ou sur le téléréseau, les technologies xDSL, Digital subscriber line, atteindront un jour leur limite en termes de débits.

Anticipant une rupture dans les besoins des clients pour des usages nécessitant simultanéité et qualité, TVT a fait le choix stratégique du FTTH, Fiber to the Home. L'acronyme représente la construction d'un réseau de desserte en fibre optique déployé jusqu'au domicile du client, offrant une multitude d'usages innovants et permettant d'atteindre des débits pouvant aller jusqu'à plusieurs Mbit/s en symétrique.

D'autres grands opérateurs, en Suisse comme à l'international, ont aussi porté leur choix sur les réseaux FTTH et leurs mises en service ont déjà commencé. Le réseau à fibre optique semble être la solution la plus adaptée, la plus évolutive et la plus sûre pour l'avenir.

TVT s'est engagé sur un déploiement de la fibre optique à l'échelle des cinq communes desservies, respectivement, Bussigny, Chavannes, Crissier, Écublens et Renens. Si les premières fibres ont été déployées par TVT dès 1996 afin d'améliorer le téléréseau, les travaux pour une connexion fibre de bout en bout (FTTH) ont commencé dès 2020 avec le quartier Oassis à Crissier et se poursuivent actuellement.



Les avantages d'un réseau à fibre optique

Fibre optique et fibre jusqu'au bâtiment... de quoi s'agit-il?

Haut débit

La fibre optique est un support physique de transmission à très haut débit. Elle véhicule de manière guidée un signal lumineux, comme une paire de cuivre véhicule un signal électrique. Elle est composée de fibres de verre (à base de silice) et constituée de trois éléments: un revêtement de protection, une gaine et un cœur en fibre de verre.

Les fibres ont l'avantage de permettre d'atteindre des débits bien supérieurs que ceux assurés par le cuivre. Elles bénéficient d'une moindre atténuation du signal (0,2 dB/km contre 15 dB/km pour le cuivre). Enfin, elles sont insensibles aux phénomènes électromagnétiques. Un réseau à fibre n'a pas besoin d'amplificateurs, ce qui réduit fortement la consommation d'énergie nécessaire à la transmission du signal et augmente la fiabilité du réseau.

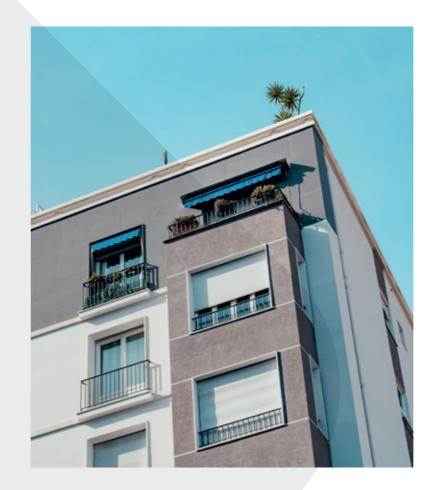


Vecteur de communication

Les fibres transportent entre autres les signaux, la télévision, l'Internet très haut débit et les conversations sur une distance pouvant aller jusqu'à 120 kilomètres, et à des débits pouvant dépasser le Tbit/s soit 1000 Gbit/s par exemple. Les vitesses de la bande montante et descendante peuvent être les mêmes, ce qui permet de nouveaux services depuis la maison. Ces technologies permettront de véhiculer les services de télécommunication de demain.

Un réseau FTTH offre l'accès à un débit qui permet à plusieurs utilisateurs d'accéder simultanément à des chaînes de télévision haute définition 4K, voire 8K et plus, de diffuser à ses amis, à des vitesses incroyablement élevées, des photos ou des vidéos personnelles, de surfer à grande vitesse, de s'immerger dans la réalité virtuelle, d'utiliser la voix sur IP dans les meilleures conditions tout en chargeant légalement une vidéo à la demande.

- Avec la fibre optique, vous surfez à toute vitesse sur Internet.
- Vous pouvez regarder la télévision en haute définition sur plusieurs appareils simultanément.
- Vous faites du streaming (audio et vidéo) en un temps record.
- Télétravail: à la maison, vous travaillez aussi vite qu'au bureau.
- Les services du Cloud vous procurent encore plus de flexibilité.



Les câbles en cuivre qui relient les centrales téléphoniques à tous les immeubles ont montré leurs limites techniques. Le téléréseau, avec ses câbles coaxiaux, est certes suffisant pour l'instant, mais il atteindra sa limite dans les années à venir. En revanche, la fibre optique vous garantit une capacité illimitée de transmissions de données à la vitesse de la lumière plus rapide et plus sûre que les anciens câbles. Dans un bâtiment équipé de la fibre optique, vous bénéficierez d'une transmission des données ultrarapide et de tous les nouveaux services allant de pair.

Depuis 1996, TVT déploie progressivement la fibre optique dans les quartiers et, plus récemment, dans les immeubles et appartements. La fibre optique FTTH, Fibre to the Home, consiste à raccorder la cave de l'immeuble au réseau optique de TVT Services. Le signal est ensuite acheminé dans les appartements par les câbles optiques de distribution de l'immeuble. Un minimum de travaux vous permet de bénéficier aujourd'hui déjà de bandes passantes pouvant atteindre 10 Gbit/s. Dans quelques années, le progrès technologique augmentera encore ces vitesses de transmissions.

« Accroissez la valeur et l'attrait de vos biens immobiliers en les préparant aujourd'hui aux défis de l'avenir »

Le raccordement d'un immeuble à la fibre optique en trois étapes.

Access

Raccordement de l'immeuble et fibre optique desservant le point d'introduction BEP dans votre immeuble.

2 Inhouse

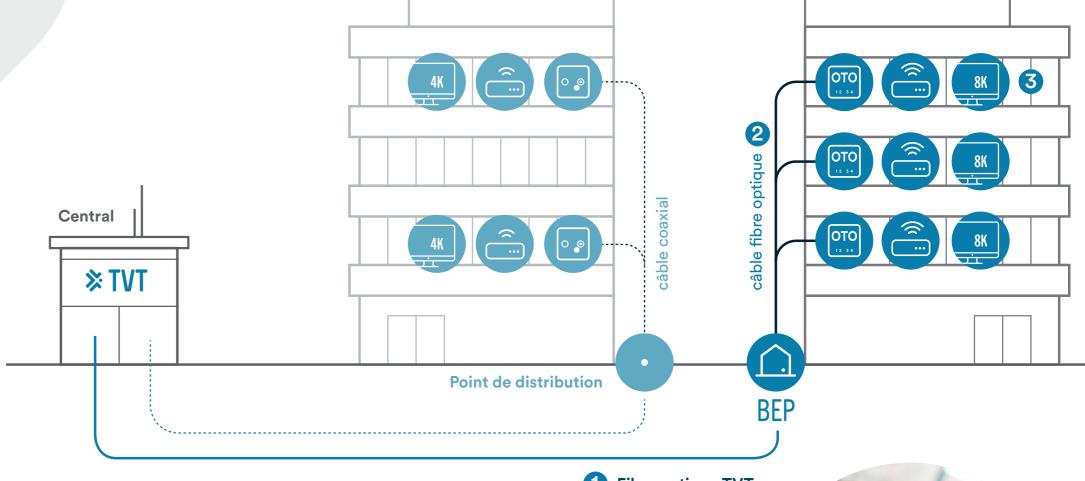
Colonne montante et fibre optique du BEP vers la prise optique de chaque appartement ou unité d'utilisation (UU).

Home cabling

L'utilisateur final peut choisir son fournisseur de services. Pour ce faire, il souscrit à un abonnement en passant soit à l'Espace clients, Rue Neuve 5, Renens ou sur le site internet de notre partenaire Sunrise.

TVT conclut avec vous un accord détaillant clairement les conditions et modalités de connexion de votre immeuble, notamment les points suivants:

- principes et concept de connexion à la fibre optique,
- financement et partage des frais,
- droits de connexion, d'accès et d'exploitation,
- procédure, mise en œuvre et calendrier,
- entretien de la connexion fibre optique.



HIER



6

Point d'introduction de l'immeuble (Building Entry Point)



Prise T



Router client



Produits et services du partenaire TVT



Prise OTO



Responsabilité du maître d'ouvrage et/ou du propriétaire



Responsabilité TVT Services



AUJOURD'HUI



Accroissement de la valeur de la propriété

Grâce à son raccordement à un réseau de données rapide et pérenne pour les 30 prochaines années, l'immeuble gagne en valeur et en attrait.

Raccordement gratuit

Le raccordement de l'immeuble est gratuit pour le propriétaire, à condition que le BEP (Building Entry Point) puisse être installé.

Pas de transformation du câblage interne de l'immeuble

Les travaux nécessités pour la connexion de l'immeuble à la fibre optique sont peu importants et ne dérangent pas les habitants.

Contrat pour le raccordement optique

Un contrat régissant le raccordement de l'immeuble stipule que TVT se chargera de relier votre propriété à la fibre optique. L'exploitant du réseau applique des conditions d'accès et de co-utilisation non discriminatoires. Il est obligatoire même si l'immeuble est déjà connecté à un autre fournisseur de services de télécommunication.

Connexion rapide de votre propriété

Le contrat de raccordement est la condition sine qua non pour que votre propriété soit raccordée à la fibre optique. Il est primordial de le renvoyer dûment signé et dans les plus brefs délais pour profiter des offres en cours.



Choisir TVT, c'est faire le choix d'un exploitant de réseau qui...

- ... est un expert du déploiement des réseaux dans les immeubles et du partage de ses infrastructures (dégroupage);
- ... assure gratuitement le raccordement à la fibre optique des immeubles;
- ... met à disposition une équipe dédiée pour répondre aux questions des professionnels de l'immobilier et les accompagne dans leurs démarches;
- ... s'engage par une charte qualité auprès des représentants d'immeubles sur le respect des résidents et des lieux de vie communs, le respect de l'environnement, la transparence sur le déroulement des travaux, la qualité des entreprises partenaires certifiées et habilitées à intervenir sur la fibre optique;
- ... permet à chacun de choisir son fournisseur de services (une fois l'immeuble « fibré » par TVT, et sous réserve que le fournisseur de services ait conclu un accord de coopération avec TVT Services) grâce à la mise en place d'équipements interopérables et mutualisables.



Le mot de la fin...

Une fois l'accord conclu, TVT peut raccorder à la fibre les parties communes de l'immeuble. TVT a fait le choix de collaborer avec d'autres exploitants de réseau sur la base d'accords de réciprocité.

Dès lors que d'autres exploitants amèneront aussi leur réseau de fibre optique en pied d'immeuble, les occupants auront la possibilité de choisir leur fournisseur de services très haut débit.

TVT Services se réjouit de pouvoir collaborer avec vous dans le cadre de la construction de votre bien immobilier et ainsi de satisfaire vos besoins en termes de services de dernière génération axés sur la technologie du futur.

La fibre commune

